

# Les parents d'élèves refusent le double niveau dans deux classes de l'école élémentaire

« Nous tenons à exprimer notre colère, notre mécontentement et notre déception par écrit », annoncent les parents d'élèves de l'école élémentaire publique. Ils ont lancé une pétition pour l'ouverture d'une classe de CP.

Lors d'une visite inattendue sur le secteur de Thiberville le mois dernier, la rectrice de l'Académie et le directeur académique des services de l'Éducation Nationale de l'Eure avaient pu constater et « **apprécier l'engagement de tout un territoire au service de la réussite en matière d'éducation** ». Un engagement qui se manifeste aujourd'hui par le combat mené par des parents d'élèves pour obtenir l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire publique.

Appliquer la loi Macron sur les écoles

« **Cette pétition est lancée par des représentants de parents et soutenue par l'association AVEC** », précise d'entrée la trésorière de l'association, Virginie Bourez, l'une des parents d'élèves engagés qui l'ont rédigée : « **Il faut absolument donner la possibilité à nos enfants de travailler dans les meilleures conditions d'apprentissage qui doivent conduire à la réussite pour tous** ».

Et de rappeler les engagements du président Macron qui a promulgué au début de son mandat une loi pour donner la priorité aux écoles afin de permettre aux enfants d'acquérir les savoirs fondamentaux. D'où cette mesure qui instaurait un nombre maximum de 24 enfants par classe chez les Grandes Sections de maternelles, les Cours Préparatoires et les Cours élémentaires 1<sup>re</sup> année dans les territoires ruraux. La mesure concerne actuellement 74 % des classes de GS, CP et CE1, pour un objectif de 100 % à la rentrée de 2022.

Ne pas perdre la classe supplémentaire

« **L'école maternelle publique de Thiberville en a bénéficié, cette année, avec l'ouverture d'une quatrième classe pour la Grande Section. Actuellement, il y a dix-neuf enfants dans chacune des deux classes de GS, ce qui permet de bonnes conditions de travail** », rappellent les parents. Toutefois, cette classe fermera à la rentrée prochaine car ces enfants partiront massivement (37) en élémentaire. « **Pourquoi cette loi ne se-**

**rait-elle pas reconduite pour la rentrée 2021 en élémentaire ? », s'interrogent-ils alors. « Pourquoi ne pas leur donner un apprentissage de qualité et une vie de classe aussi agréable que cette année ? Si nous n'avons pas cette ouverture, deux classes seront à double niveau ».**

Ajouter des problèmes

Nombreux sont les élèves qui ont des besoins particuliers (suivi extérieur, suivi par le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté). Nombre d'entre eux, en difficulté, bénéficient d'un PPRE, Programme Personnalisé de Réussite Éducative. Par ailleurs, le premier confinement a créé d'autres problèmes dont un manque d'autonomie et un retard sur le programme. Les enfants qui étaient en Grande Section, pour la plupart ne sont pas revenus en fin d'année. **« Des élèves qui ne savent travailler qu'avec la présence d'un adulte pour surveiller, épauler, expliquer. Ce sont ces mêmes enfants qui seront, s'il n'y a pas d'ouverture de classe, en double niveau. Il faut aussi craindre que les enseignants ne puissent pas accorder le temps nécessaire à chaque enfant suivant les difficultés de chacun. Priorité doit être donnée à nos enfants dans les territoires ruraux, pour apprendre dans de bonnes conditions et de bien être »,** martèle la trésorière de l'association AVEC.

Le soutien des élus concernés

**« Nous avons fait le choix de ne faire uniquement qu'une pétition présentée aux sorties des écoles. Le but n'est pas d'avoir 1 000 signatures mais de montrer avec nos 120 signatures (actuellement) que nous, parents d'élèves, ne sommes pas d'accord avec la décision prise par le directeur académique des services de l'Éducation nationale qui, pourtant, saluait lors de sa venue à Thiberville, le bénéfice d'un effectif limité à 24. Souhaitons que cette décision puisse être reconsidérée en mai - juin ».** Parallèlement, les parents d'élèves veulent pouvoir recueillir le soutien écrit des conseillers municipaux et du maire de Thiberville - ces derniers l'ont déjà formulé oralement lors de la dernière réunion du conseil municipal - ainsi que celui des élus des communes rattachées à l'école élémentaire publique de Thiberville. Et Virginie Bourez de conclure : **« Les parents non disponibles à la sortie des écoles peuvent nous contacter pour signer la pétition. Restons mobilisés, soutenons notre école ! »**

Contacts : [association.avec.thiberville@gmail.com](mailto:association.avec.thiberville@gmail.com) ou Virginie par téléphone au 06.15.31.69.92.

L'an dernier il n'était que 17 enfants (contre 37 cette année) à rentrer en CP. ©Archives

